

Antiquités nationales

M. Christian GOUDINEAU, professeur

I. - COURS

Une partie du cours s'est déroulée à la Casa de Velazquez à Madrid. L'enseignement délivré au Collège a été, comme d'habitude, réparti entre la présentation de recherches, de chantiers ou de publications en cours et d'autre part, l'étude d'un thème. Celle-ci devant être publiée, nous n'en donnerons qu'un bref résumé.

Des publications récentes — au premier rang desquels les trois volumes du *Recueil des Inscriptions Gauloises* par MM. M. Lejeune et R. Marichal — ont donné des *corpus* attendus depuis longtemps réunissant des documents de langue gauloise mais transcrits en lettres grecques et latines. Il s'agit aussi bien de graffites en cursive sur céramique ou sur métal que d'inscriptions proprement dites gravées sur pierre. Les *Recueils* qui les rassemblent en proposent des commentaires essentiellement linguistiques, grammaticaux et onomastiques. Mais ils offrent la possibilité d'une réflexion historique : c'est celle que nous avons engagée en consacrant ce cours à l'apparition de l'écriture en Gaule.

Partant des textes de César qui démontrent, dans plusieurs cités de Gaule intérieure, l'usage de l'écriture à des fins administratives ou comptables — ce qui transforme quelque peu l'image classique des druides —, nous avons examiné sous cet angle des pièces archéologiques comme le torque de Mailly et les graffites de la Graufesenque qui pourraient attester le rôle comptable du clergé du milieu du 1^{er} siècle avant J.-C. au milieu du 1^{er} siècle après J.-C. (et nous avons proposé une nouvelle interprétation de ces documents).

Puis, passant à la Gaule méridionale, nous avons tenté d'évaluer la signification des documents dits « gallo-grecs ». Certains constituent de simples marques de propriété (par exemple sur les céramiques). D'autres, dans des contextes funéraires, dès le début du II^e siècle avant J.-C., donnent des noms puis des filiations. Surtout, l'on voit apparaître des inscriptions religieuses — alors que, à en croire César, les choses religieuses ne s'écrivaient pas. Bien

mieux, on y décèle des échanges de peuple à peuple et l'existence de sanctuaires « inter-régionaux ». Des abécédaires sur céramique attestent la diffusion des alphabets.

On peut donc conclure à deux sphères très différentes. Dans la Gaule intérieure, l'écriture était « confisquée » — pour utiliser une formule classique —, réservée aux classes dirigeantes (dont les druides étaient partie prenante). Dans le Midi, en revanche, l'influence de Marseille puis de Rome a conduit les aristocraties à des comportements tout à fait différents. Qu'il s'agisse d'une influence politique et culturelle plutôt que commerciale et économique semble prouvé par la chronologie : il a fallu attendre les débuts du II^e siècle avant J.-C. pour que le phénomène prenne quelque ampleur. Il doit donc être attribué à l'évolution des sociétés indigènes elles-mêmes — désireuses d'adopter les marques d'ostentation qu'elles constataient chez les autres — et cette évolution, en se propageant timidement vers l'intérieur de la Gaule, témoigne sans doute de fissures au sein d'une société traditionnelle qui allaient favoriser sinon la conquête du moins la romanisation.

II. - SÉMINAIRE

Le séminaire de cette année a été consacré au thème : « ethno-archéologie et archéologie expérimentale : pour un bilan ». Y ont participé MM. M. Perrot, chargé de recherche au CNRS, G. Fercoq de Leslay, archéologue départemental de la Somme, M. Picon, ingénieur au CNRS, P. Pétrequin, chargé de recherche au CNRS et P. Porte, Conservateur des Fouilles et Antiquités (Rhône-Alpes).

C. G.

PUBLICATIONS

— Traduction et édition de C.R. Whittaker, *Les frontières de l'Empire romain*, Paris, 1989 (édité avec le concours du Collège de France).

— *Les origines de Lyon*, Lyon, 1989.

— *France, s.v.* Archéologie, Encyclopaedia Universalis (sous presse).

— *L'archéologie de la France*, catalogue de l'exposition : introduction générale, introductions sur l'Age du Fer et l'époque gallo-romaine, Réunion des Musées Nationaux, 1989.

— *De Lascaux au Grand Louvre*, direction (avec J. Guilaine) et contributions, éd. Errance, Paris, 1989.

RESPONSABILITÉS

Au ministère de la Culture, le Professeur a assuré la vice-présidence du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique, la présidence des Conseils Scientifiques du Centre National d'Archéologie urbaine et du Mont-Beuvray. Il est membre de plusieurs commissions. Il a présidé le concours des conservateurs.

Au CNRS, le Professeur est directeur de Gallia et Gallia-Préhistoire, membre des comités des ATP d'archéologie et des comités de rédaction d'Études Celtiques et d'Archéologie médiévale.

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Nombreuses missions (Charavines, Compiègne, Fort Harrouard, Auxerre, Mâcon, Marseille, Nice, Caen, Lyon, Meaux, etc.).

Le Professeur a participé à plusieurs colloques ou les a présidés et fait de nombreuses conférences en France et à l'étranger (Italie et Espagne).